

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 1er février 2000, par lequel monsieur le président :

**A - Expose ce qui suit :**

Par courrier, la société Bacou Développement a informé la communauté urbaine de Lyon de sa décision de reprendre l'activité commerciale de Bacou SA.

La société Bacou SA est titulaire des marchés à bons de commande suivants :

- n° 990 462 N : lot n° 4 : gants et équipements divers,
- n° 990 457 H : lot n° 3 : chaussures.

Il conviendrait donc d'établir un avenant collectif de substitution destiné à transférer à l'entreprise Bacou Développement les marchés à bons de commande précités.

L'avenant prendrait effet dès sa notification à l'entreprise Bacou Développement.

Monsieur le vice-président chargé des marchés publics a donné un avis favorable sur ce dossier le 24 janvier 2000 ;

**B - Propose de délibérer comme suit ;**

Vu ledit dossier ;

Vu le courrier de la société Bacou Développement ;

Vu les marchés n° 990 462 N et n° 990 457 H passés avec la société Bacou SA ;

Ouï l'avis de sa commission domaine et administration générale ;

**DELIBERE**

**Autorise** monsieur le président à signer cet avenant ainsi qu'à accomplir tous les actes y afférents.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,